

## INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 9

BELLOY SUR SOMME

Septembre 2022

### RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h  
Mardi de 10h à 13h  
Jeudi de 8h à 10h  
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :  
[www.belloy-sur-somme.fr](http://www.belloy-sur-somme.fr)  
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



**Le secrétariat de mairie sera ouvert les samedis 3 et 10 septembre de 8h à 12h.**  
La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

### LA FIBRE ARRIVE DANS NOTRE COMMUNE ! VENEZ À LA RÉUNION PUBLIQUE DE CE LUNDI 5 SEPTEMBRE À 18H30

La réunion publique est proposée aux habitants de BELLOY-SUR-SOMME et YZEUX ce lundi 5 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de BELLOY. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à la représentante de la société *altitude Infra Somme* qui exploite et assure la maintenance du réseau. Pour savoir si vous avez accès à la fibre, il vous suffit de réaliser un test d'éligibilité sur le site en indiquant BELLOY-SUR-SOMME et votre adresse postale : [www.somme-fibre.fr](http://www.somme-fibre.fr)

### COUPE DE BOIS DANS LE MARAIS COMMUNAL : AVIS AUX HABITANTS INTÉRESSÉS



Pour assurer l'entretien du marais, la commune concède à titre gratuit aux habitants intéressés une coupe de bois. La coupe ne pourra débuter qu'après l'accord écrit donné par la commune de BELLOY-SUR-SOMME. Les lots de bois seront localisés par la mairie et le conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

### VENEZ DONNER VOTRE SANG ! CE VENDREDI 9 SEPTEMBRE à LA SALLE DES FÊTES DE PICQUIGNY DE 15H à 19H



L'établissement français du sang sera présent à la salle des fêtes de PICQUIGNY et vous accueillera sur rendez-vous, rue d'Amour, ce 9 septembre de 15h à 19h. Les dons permettent de soigner près d'1 million de malades chaque année. **Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50kg et ne pas être à jeun.** Tél : 0.800.109.900 Service et appel gratuits. [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU 2<sup>nd</sup> SEMESTRE : DU 22 SEPTEMBRE au 15 OCTOBRE



Merci de laisser le libre accès à votre compteur et dans certains cas, d'enlever la terre qui empêche la lecture de l'index mais aussi de couper les branches de la végétation située à proximité immédiate. **Si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse** déposé dans votre boîte aux lettres, **nous vous invitons à le redéposer en mairie avant le 15 octobre.**



### NETTOYONS LA NATURE : VENDREDI 23 SEPTEMBRE

En partenariat avec les 2 écoles, la commune offrira le goûter aux enfants à la suite du ramassage.



### RÉUNION D'INFORMATION À L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LES 60 ANS ET + LE 15 SEPTEMBRE À 11H



Les formations précédentes ayant rencontré un franc succès, l'association **SYNAPSE 3i** propose d'organiser de nouvelles sessions de formation à l'utilisation des outils numériques, toujours en direction des personnes âgées de 60 ans et plus. Si vous êtes intéressé(e), vous êtes invité(e)s à assister à la réunion d'information qui se tiendra **le jeudi 15 septembre 2022 à 11 h à la salle des fêtes.** Deux possibilités au choix :

1. **Découverte de l'ordinateur** (le bureau, la messagerie, la navigation...);

2. **Perfectionnement** (la gestion des dossiers, retoucher des photos..., la messagerie, créer des dossiers..., la navigation, utiliser les plateformes de stockage en ligne...).

Ces formations d'une durée de 20 heures sont organisées en 6 séances de 2h30, le coût pour les participants est de 30€ par personne.

### AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU BAILLEURS



La communauté de communes Nièvre & Somme met en œuvre une opération programmée d'amélioration de l'habitat. Pour mener à bien cette action, elle a missionné Page9 pour vous venir en aide dans le montage des dossiers de rénovation énergétique, de lutte contre l'insalubrité, et de maintien à domicile en adaptant votre logement au handicap et au vieillissement. Vous retrouverez le calendrier des permanences organisées deux jeudis par mois sur la brochure jointe. N'hésitez pas à rencontrer un conseiller Page9 qui prendra le temps de réaliser une étude personnalisée et gratuite. Naturellement, les aides sont octroyées sous conditions de revenus et d'éligibilité de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat. Même si vous dépassez les plafonds de ressources, vous avez le droit de bénéficier des aides du dispositif gouvernemental **Ma Prime Rénov'**.





## Vie associative

Le mois de septembre est synonyme de rentrée des classes et de reprises des activités associatives. Ce sont 125 enfants qui sont scolarisés dans les deux écoles de BELLOY-SUR-SOMME dans les classes de Maternelle et d'élémentaire. 65 à l'école communale et 60 à l'école Notre-Dame.

Retrouvez les activités des différentes associations sur le site internet communal dans la rubrique vie locale – associations. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif dynamique : un club d'échecs, de javelots picards, de judo, de foot, des aînés, un centre équestre, des passionnés de randonnées à pied ou à vélo, mais aussi une bibliothèque ouverte au public les vendredis en période scolaire de 16h30 à 18h à l'école communale.

### DERNIER RAPPEL DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS



Quelques associations n'ont toujours pas adressé leur dossier de demande de subventions 2022 en mairie. **La date limite de retour est fixée au 15 septembre prochain.**

### SORTIE À VÉLO ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CHEMINS LIBRES ET RANDONNÉES LES 7 ET 21 SEPTEMBRE



Dorénavant, l'association Chemins Libres & Randonnées vous propose également de découvrir les chemins à vélo **les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois**. La seconde sortie à vélo dans les chemins du secteur de Belloy-sur-Somme aura lieu le mercredi 7 septembre 2022, **départ de la Place du Maréchal Foch à 9h30** et retour vers 12h00. Parcours en boucle sans notion de performance ou de classement.

Votre vélo doit pouvoir rouler dans les chemins, classique ou électrique (VTT, VTC, VAE, Gravel). Le port du casque est obligatoire. Une participation de 2,50 € est demandée, boissons et brioches sont offertes avant le départ et au retour. Nos conseils, vous munir de : téléphone, gourde, kit réparation de pneus. La longueur du parcours en boucle sera déterminée avec les participants, il n'y a pas de fléchage ou de balisage, et encore moins de chronomètre, la parcours s'effectue en groupe avec un accompagnateur. Contact : [chemins.libres.et.randonnees@hotmail.fr](mailto:chemins.libres.et.randonnees@hotmail.fr) tél : 06 80 01 48 01 Michel Lavoisier.

### ASSOCIATION DU CLUB ANIMATION : CONCOURS DE PÉTANQUE LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE PROCHAIN



Les membres du Club Animation organisent un concours de pétanque le samedi 10 septembre. **Les inscriptions sont ouvertes à partir de 12h30.** Un concours pour les enfants sera également proposé. **Prix : 5€ par personne.** Un lot sera offert à chaque participant. **Début du concours à 13h30.**

### LA ROUTE DU POISSON TRAVERSERA NOTRE COMMUNE LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE DE 20H À 22H30



A l'occasion du passage de la route du poisson dans notre commune entre 20h et 22h30, le centre équestre propose **des baptêmes de poneys à partir de 18h30** et le Club animation met en place une **activité musicale avec buvette et petite restauration (sandwichs, crêpes) à la Place du maréchal FOCH.**

**Pour cette nouvelle édition, BELLOY-SUR-SOMME ne sera pas « Commune étape »** dans la mesure où les communes voisines de FLIXECOURT et SAINT-SAUVEUR le sont déjà. Le tracé de l'événement entrainera quelques contraintes de circulation et de stationnement. Naturellement, il y aura une **interdiction absolue de stationnement des véhicules sur la chaussée de manière à garantir la sécurité des participants.** La carte ci-contre présente le tracé officiel : en provenance du chemin de Saint Accart, les attelages se dirigeront vers la Place FOCH en empruntant la rue Henri BOISTEL de BELLOY. Ils continueront en direction de LA CHAUSSEE-TIRANCOURT via la rue de l'église, la rue Louis PASTEUR et le chemin vert. Les riverains sont invités à ne pas laisser stationnés leurs véhicules sur la chaussée.

